

La communauté d'agglomération Lamballe Terre & Mer souhaite que chaque élève puisse profiter d'au moins un Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle au cours de chaque cycle scolaire.

Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle est construit en 3 expériences indépendantes et complémentaires.

✓ **1^{ère} expérience : la pratique**

Elle permet aux élèves de pratiquer une discipline artistique et culturelle avec un intervenant qualifié.

✓ **2^{ème} expérience : l'élève-artiste**

Elle permet aux élèves de restituer leur travail ou leur création dans des conditions adaptées et de qualité.

✓ **3^{ème} expérience : le lien à l'artiste ou à l'œuvre.**

Elle permet aux élèves de rencontrer un ou des artistes pour échanger sur leurs œuvres et/ou d'assister à des spectacles ou à des expositions.

- Les différentes expériences du parcours peuvent être transdisciplinaires.
- Les différentes expériences ne sont pas obligatoirement réalisées sur la même année scolaire.
- L'attribution des parcours sera étudiée par la Commission Locale d'Évaluation.

1- Propositions de pratiques

✓ **Les interventions Musique/Danse/Théâtre en scolaire (IMS/IDS/ITS)**

Elles sont proposées à deux classes minimum au sein d'une école en lien avec le projet de cette dernière. Elles sont encadrées par un intervenant de Lamballe Terre & Mer. Les interventions sont composées de 12 séances de 30 min pour le cycle 1 (45 minutes pour les GS) et 1h pour les cycles 2 & 3 pendant 1 semestre (Septembre à Janvier et Février à Juin). Elles sont gratuites pour les écoles.

Les interventions sont basées sur l'exploration, la construction, la prise de conscience de sa propre expressivité artistique dans un processus collectif.

Cette année, le département musique propose un panel d'interventions classées par famille et thématique. Loin d'être exhaustive, la liste ci-dessous ne ferme pas à d'autres propositions ou projets.

| Famille d'interventions | THEMATIQUE | PUBLIC |
|-------------------------|--------------------------------------|-----------------|
| VOCALE | Improvisation vocale | GS au CM2 |
| | Répertoire autour d'un thème | Tout public |
| | Conte musical | CP au CM2 |
| INSTRUMENTALE | Instrumentarium Africain | A partir de CE2 |
| | Instrumentarium Brésilien (batucada) | A partir de CE2 |
| | Recyc'ta zik | A partir de CE2 |
| CREATION | Ecriture de chansons | Tout public |
| | Musique et images | Tout public |
| | Mise en musique d'un conte | Tout public |
| CORPORELLE | Musique et mouvements | Tout public |
| | Percussions corporelles | Tout public |



✓ **Les chorales en scolaire**

Elles sont proposées à l'établissement scolaire et elles sont encadrées par des enseignants du conservatoire de Lamballe Terre & Mer. Elles regroupent lors d'un rendez-vous hebdomadaire pendant toute l'année scolaire des élèves de tout niveau.

✓ **Les orchestres à l'école (OAE) -(Prochain appel à candidatures : Février 2024)**

Ce projet permet de proposer une pratique instrumentale et orchestrale. La forme habituelle est de 2h par semaine avec plusieurs enseignants d'instruments. Les instruments sont prêtés et assurés par la communauté d'agglomération. Le projet idéal se mène sur 2 ans et il est facturé en partie aux communes et/ou associations de parents d'élèves (6000 €/an). Les orchestres peuvent être des cuivres, cordes, vents et cordes ou vents.

✓ **Les ateliers de pratique artistique**

Ils sont proposés à une ou plusieurs classes dans l'école.

Le choix de l'artiste peut émaner d'une demande de l'école ou une proposition du service selon les besoins du projet.

La durée de l'atelier est de 10h maximum pris en charge à hauteur maximum de 650 € par Lamballe Terre & Mer.

Il s'agit d'ateliers de découverte ou d'approfondissement sur différentes disciplines comme par exemple : un atelier autour du Ukulélé, de l'écriture, du dessin, du conte sonore, de l'illustration, du land'art, de la sculpture. Ces ateliers peuvent aussi être construits autour d'un thème (Brésil, Abécédaire, etc.).



✓ **Les petites cartes postales chorégraphiques**

Elles sont proposées à une classe de l'école publique en partenariat avec l'Éducation Nationale et les salles de diffusion. Elles sont composées de 7 heures d'intervention d'un professeur de danse et s'accompagnent de temps de formation des enseignants. Le dispositif est gratuit pour l'école.

2- Proposition de situation élève-artiste

✓ **Les interventions musique, danse et théâtre, les chorales en scolaire et l'orchestre à l'école**

Ces interventions peuvent donner lieu selon le projet concerté entre les intervenants et les enseignants à des restitutions sous des formes adaptées.



✓ **Les commandes d'écriture**

Que ce soit à un-e compositeur-riche, un-e auteur-riche dramatique ou un-e chorégraphe, les artistes peuvent être sollicité.e.s pour développer le répertoire jeune public.

✓ **Les cartes postales chorégraphiques et les ateliers de pratique artistique.**

Pour ce dispositif, la restitution fait partie du projet. Elle est présentée dans des lieux de diffusion sous une forme adaptée. Les restitutions sont organisées en partenariat avec Lamballe Terre & Mer.



3- Proposition de lien à l'artiste & à l'œuvre

Les propositions de lien à l'artiste & à l'œuvre se font dans le cadre du projet de l'école et dans la logique d'un Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle.

✓ **Les spectacles de la saison en scolaire « Au plus près de chacun » 2023-2024**

La programmation de la saison vous sera communiquée fin Août par mail et sera disponible sur le site Internet : site <https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/sortir/culture/culture-en-scolaire> .

Pour ces spectacles, seul le transport est à la charge de l'école.

✓ **Les résidences d'artistes**

Dans le cadre de résidences de création, il est possible de rencontrer des artistes pour évoquer leur spectacle ou exposition, leur méthode de création et d'assister à une représentation de leur spectacle ou à une visite de leur exposition.

La participation à la rencontre avec un ou des artistes dans le cadre d'une résidence se fait à la demande des établissements, regroupant plusieurs classes, ou sur la proposition du service.

✓ **Visite de l'orgue de l'église Saint Jean de Lamballe-Armor**

Après des travaux importants, les élèves pourront découvrir, visiter et essayer l'orgue romantique accompagné par un membre de l'association des amis de l'orgue. Le fonctionnement de l'orgue sera expliqué aux élèves durant la visite.

✓ **L'art prend l'air : La nature dans la peinture. Exposition de plein air de Juillet à fin Octobre à Quessoy**

✓ **Musée Mathurin Méheut**

Un parcours permanent sur l'œuvre de Mathurin Méheut, du 8 avril au 30 décembre 2023.

Le parcours permanent renouveler à 90 % chaque année, présente environ deux cents œuvres de l'artiste. L'exposition est composée de trois grandes séquences : les débuts de Mathurin Méheut et son intérêt pour la nature, son regard sur ses contemporains, sa vision de la Bretagne et de l'exotisme ainsi qu'une alcôve consacrée à la tapisserie « La Mer » et son carton préparatoire.

L'exposition *Mémoire du geste*, du 8 avril au 30 septembre 2023.

S'il est un sujet qui inspire très tôt Mathurin Méheut, c'est bien celui de l'activité manuelle. En tant que fils d'artisan, il apprécie la beauté du geste et l'ingéniosité de l'outil. Au fil du temps, il mène des enquêtes de terrain en Bretagne et réunit un important corpus de dessins et croquis d'artisans au travail. Conscient des mutations en cours de la société bretonne et de la valeur patrimoniale de certains modes de vie traditionnels, il veut conserver la mémoire de leur geste. L'exposition présente une sélection importante d'œuvres de Méheut, du croquis au panneau de décor, mise en regard de quelques créations contemporaines qui témoignent d'une valorisation nouvelle du savoir-faire artisanal et de la matière brute.

Consultez la plaquette des offres pédagogiques du musée sur le site : www.musee-meheut.fr

✓ **Les spectacles scolaires en salle de diffusion**

La demande s'effectue dans le cadre des programmations de spectacles scolaires proposés par les salles de diffusion des alentours. La billetterie est prise en charge par Lamballe Terre & Mer jusqu'à 6 € par élève mais le transport est à la charge de l'école.

Déroulé de la procédure

- 1. Fin Avril (semaine du 24 avril 2023). Phase 1 : la pratique.** Chaque directeur ou directrice d'école reçoit les dossiers de demande et le document « Les Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle - Pratique ». Le directeur ou la directrice de l'école se charge de rediriger les dossiers vers les différents enseignants. Ces documents peuvent être consultés ou téléchargés sur le site <https://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/sortir/culture/culture-en-scolaire>.
- 2. Mai/Juin.**
Une aide à la rédaction du document peut être apportée par le service culturel de Lamballe Terre & Mer entre le **2 mai au 9 juin 2023** en faisant la demande auprès de celine.lebon@lamballe-terre-mer.bzh
- 3. Début Juin :** Les dossiers « PEAC-Pratique » sont à retourner auprès du service **avant le 10 juin 2023** par mail à : celine.lebon@lamballe-terre-mer.bzh
- 4. Fin Juin.** Les dossiers sont étudiés par la Commission Locale d'Évaluation avant la fin de l'année scolaire. La commission réunit les représentants de l'Éducation Nationale (IEN, CPEM) et de Lamballe Terre & Mer (élu, service culturel). C'est un temps d'échange autour des projets proposés sur les aspects pédagogiques, organisationnels. A l'issue de ce temps, la commission porte un avis favorable ou défavorable.
- 5. Début Juillet.** Les directeurs ou directrices sont prévenu(e)s par mail de l'acceptation ou du refus du dossier de chaque classe (semaine du 3 juillet 2023).
- 6. Fin août. Phase 2 : Le lien à l'artiste & à l'oeuvre**
Les dossiers de demande « Les Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle - lien à l'œuvre et à l'artiste » seront envoyés par mail le **28 août 2023**.
- 7. Fin Septembre. Fin Phase 2 :** Les dossiers « PEAC-lien à l'oeuvre » sont à retourner auprès du service avant le **vendredi 28 septembre 2023** par mail à : celine.lebon@lamballe-terre-mer.bzh